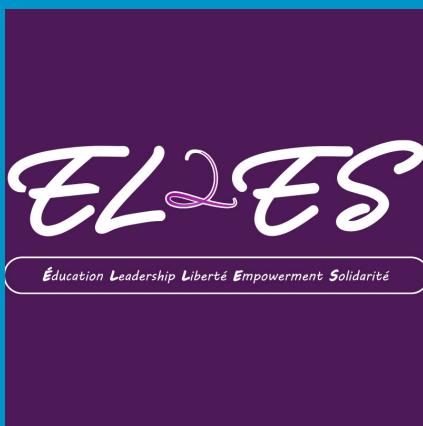


Sensibilisation et éducation pour promouvoir une culture de consentement et de relations saines dans en milieu scolaire et sportif.
Que pouvons-nous apprendre des jeunes et adultes qui ont enfreint la Loi?



Domaines:

- droit criminel
- droit des délits

Conditions préalables

Non.

Description de projet

- L'organisme EL2ES reconnaît le travail effectué l'année passée par deux étudiantes de votre programme. À partir des documents nous allons poursuivre cette démarche en développant des ressources et des présentations montrant des exemples aux jeunes de divers cas vécus afin qu'elles et ils puissent faire des liens concrets entre les comportements choisis et leurs conséquences.

Le projet possède trois volets :

1. Recherche et recueillement d'informations : Les personnes étudiantes aideront à trouver des études de cas spécifiques (par le biais de la recherche) reliés à des accusations commises par des jeunes du N.-B. en lien avec le non-consentement, les relations malsaines et les mauvais choix. Ces études serviront à sensibiliser et à prévenir les comportements des jeunes à risque de subir des conséquences en lien avec le non-respect de la Loi

pour lesquels parfois ces comportements sont reliés au manque de jugement de leur part, n'étant pas suffisamment conscientisé.e.s ou informé.e.s.

2. Sensibilisation: Création de ressources (capsules, témoignages, infographies, etc.) visant à faire de la prévention, de la sensibilisation sur les éléments énumérés au point 1.

3. Promotion de bonnes actions à choisir: Création de publications sur les réseaux sociaux des éléments identifiés au point 1.

Rôle de l'étudiant (e) (s)

Recueillir les informations et en faire la diffusion selon ce qui aura été convenu avec l'organisation dans le plan de travail.

Heures par semaine

3-5 heures

Virtuel ou en personne

En ligne

Langues

Bilingues

Première années

Oui!

Nombre d'emplacements

2

Postulez
maintenant!